

13140123
TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS

MONTMARSAULT. Avec Génération Détente. Trois circuits de 5, 7 à 10 km. Départ à 14 heures du parking de la halle des sports Maurice-Delfour, rue Joliot-Curie. Covoiturage assuré par les adhérents : 2 €. Renseignements auprès de Jocelyne Martin, au 07.51.84.17.72 ou de Jacqueline Bodard, au 06.12.32.42.47, e-mail : gd.montmarault03@gmail.com

Le club de billard gagne en confort et en formation



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Elle était présidée par Daniel Denis (1^{er} à droite) et Josette Auberger (au centre).

Le président, Daniel Denis, au nom de l'association, a remercié la municipalité représentée par Josette Auberger, adjointe chargée des associations, pour la rénovation des peintures et de l'électricité de la salle, qui la rend accueillante et chaleureuse.

À cette occasion, le club a apporté sa contribution en prenant en charge la réfection des sols et de divers équipements.

En parallèle, il a été mené, avec la participation financière du district Auvergne et la Ligue Aura de billard, l'acquisition et la mise en œuvre d'un équipement de formation et d'entraînement. Cet ensemble présente une gamme d'exercices de tous niveaux, projetés sur la table de billard depuis une tablette via un rétroprojecteur.

Le club s'est illustré par l'organisation de six compétitions officielles et par les bons résultats de ses joueurs en compétition.

Le bilan financier, présenté par le trésorier, Christian Bascou, déficitaire, fait ressortir un investissement important pour le confort et l'évolution de la pratique de cette discipline, variée dans ses types de jeu, accessible à tous.

Le montant de la cotisation clubs est fixé à 60 € complété pour les compétiteurs par la licence FFB de 70 €.

Une cotisation club « Découverte » peut être proposée aux jeunes joueurs de moins de 15 ans pour la somme de 20 €.

➔ **Renseignements.** Au 06.09.21.22.95 ou par mail à asmbillard428@gmail.com

SANG ■ Collectes du 15 au 31 octobre

Secteur de Vichy. Le 18, Saint-Germain-des-Fossés, de 15 à 19 heures ; le 25, Varennes-sur-Allier, salle Max-Favallé, de 16 à 19 heures ; le 31, Cusset, espace Chambon, de 15 à 19 heures.

Secteur de Montluçon. Le 16, Vaux, salle polyvalente, de 15 h 30 à 19 heures ; le 19, Hérisson, salle des fêtes, de 16 à 19 heures ; le 20, Montmarault, Relais de l'amitié, de 15 à 19 heures ; le 23, Montluçon, parc des expositions, de 15 h 30 à 19 heures ; le 24, Cosne-d'Allier, centre culturel, de 16 à 19 heures.

Secteur de Moulins. Le 17, Diou, salle culturelle, de 15 h 30 à 19 heures.

Maison du don. Il est également possible de faire un don de sang ou de plasma, à la Maison du don, à Moulins, centre hospitalier, 10, avenue du Général-de-Gaulle, les lundis, jeudis et vendredis, de 8 heures à 13 h 30, et un samedi sur deux, en semaines impaires, de 8 heures à 11 h 30. Renseignements ou rendez-vous : 04.70.34.86.10. ■

1314012023

MONTMARSAULT

La 39^e exposition d'aviculture se tient ce week-end



PRÉPARATION. Les membres et les bénévoles de la Société d'aviculture montluçonnaise ont préparé l'exposition.

La Société d'aviculture montluçonnaise prépare la 39^e édition de son exposition avicole, à Montmarault, sous le marché couvert, les samedi 14 et dimanche 15 octobre.

Dix-sept éleveurs seront présents avec près de deux cents animaux dont des canards, des oies du bourbonnais, des dindons du Bourbonnais, des poules

Bourbonnaises, des volailles naines, des lapins grandes races, des lapins races à fourrure, des pigeons de forme Français, des pigeons de forme étranger, des pigeons poule, des pigeons de structure et des pigeons de vol. ■

➔ **Horaires.** Ouverture au public samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.